

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02177

Numéro SIREN : 852 128 040

Nom ou dénomination : A2S4

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 1141

A2S4 SARL

71 RUE GARDENIA
CLAIRIERE
97200 FORT-DE-FRANCE

COMPTES ANNUELS

du 01/06/2019 au 31/12/2019



Copie Certifiée conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Hautbois", written over a horizontal line.

Sommaire

Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	5

A2S4 SARL

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/06/2019 au 31/12/2019 (07 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	13 858		13 858		13 858
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	414		414		414
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 849		7 849		7 849
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 714		1 714		1 714
TOTAL (II)	23 835		23 835		23 835
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 835		23 835		23 835

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/06/2019 au 31/12/2019 (07 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000		1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	9 745		9 745
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	10 745		10 745
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	6 008		6 008
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 284		5 284
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	301		301
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 497		1 497
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	13 090		13 090
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	23 835		23 835

A2S4 SARL

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/06/2019 au 31/12/2019 (07 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	21 972		21 972		21 972	N/S
Chiffres d'affaires Nets	21 972		21 972		21 972	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			0			
Total des produits d'exploitation (I)			21 972		21 972	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			10 524		10 524	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			1 350		1 350	N/S
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			11 874		11 874	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			10 098		10 098	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			52		52	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			52		52	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-52		- 52	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			10 046		10 046	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/06/2019 au 31/12/2019 (07 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	301		301	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 972		21 972	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	12 227		12 227	N/S
RESULTAT NET	9 745		9 745	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A2S4 SARL

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 71 RUE GARDENIA

CLAIRIERE

97200 FORT-DE-FRANCE

R.C.S : 852 128 040

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2020**

Le 30/09/2020,
à 9 heures,

Madame DELPHINE MONTOURCY, détenant 25 parts sociales,
Société AMHIRO FINANCES, représentée par MONTOURCY ALEXANDRE, détenant 25 parts sociales.
Madame VALERIE ONFROY, détenant 50 parts sociales,

associés de la société **A2S4 SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

M. MONTOURCY Alexandre, préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

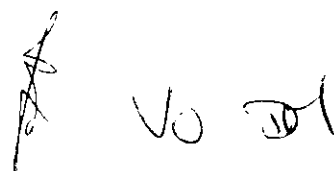
- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).



Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 9.745,31 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice de 9.745,31 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **9.745,31 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 9.645,31 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre la société AMHIRO, indirectement Alexandre MONTOURCY, et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

 VO 104

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que M. Alexandre MONTOURCY, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre la société AGENOV, indirectement Alexandre MONTOURCY, et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que M. Alexandre MONTOURCY, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n°6

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Mme ONFROY Valérie et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Mme Valérie ONFROY, concernée par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n°7

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Mme MONTOURCY Delphine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Mme Delphine MONTOURCY, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n°8

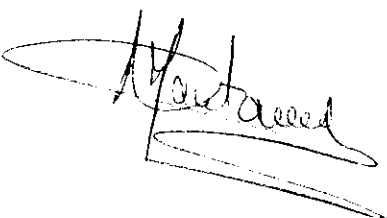
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

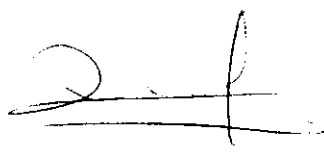
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

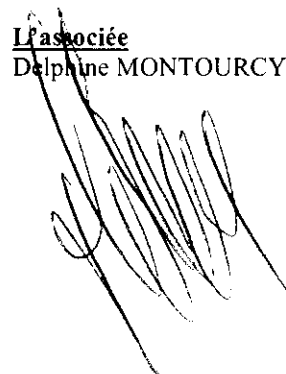
La gérance
Alexandre MONTOURCY



L'associée
Valérie ONFROY



L'associée
Delphine MONTOURCY



A2S4 SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 71 RUE GARDENIA
CLAIRIERE
97200 FORT-DE-FRANCE
R.C.S : 852 128 040

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2020
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

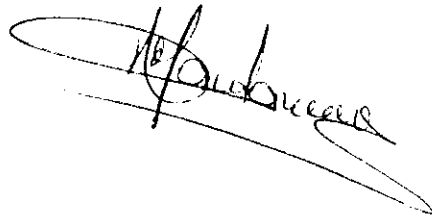
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir un **bénéfice** de **9.745,31** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **9.745,31** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 9.645,31 Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance



A2S4 SARL

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 71 RUE GARDENIA

CLAIRIERE

97200 FORT-DE-FRANCE

R.C.S : 852 128 040

Rapport de gestion sur les opérations **de l'exercice clos le 31/12/2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **21.972,00** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **11.874,29** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **10.524,29** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1.350,00** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-51,59** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **9.745,31** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise du Coronavirus a entraîné *l'arrêt de la production et la fermeture des lieux ouverts aux clients au cours des mois de mars et avril 2020.*

A la date de l'arrêt des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 par le *gérant*, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires et notre activité.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les créances et disponibilités nettes sont de **22.120,57** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **10.745,31** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **13.089,64** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **21.972,19** Euros au 31/12/2019, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **10.097,90** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir **un bénéfice** de **9.745,31** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 9 645,31 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

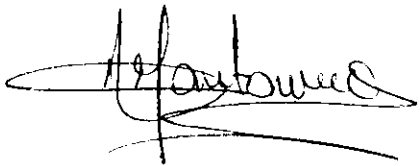
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce



Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à FORT-DE-FRANCE
Le 14/09/2020

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Fabrice', written over a horizontal line.